



## Bonjour

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la Newsletter de la FSPC, dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Bulletin de marché du mois de mars 2024
- Protection à la frontière pour les céréales panifiables et fourragères
- Train d'ordonnances agricoles 2024 - prise de position de la FSPC
- Prix indicatifs – les discussions préparatoires se poursuivent
- Autres prises de position de la FSPC
- Initiative sur la biodiversité
- BEA : participation de la filière céréalière du 3 au 12 mai 2024

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous ne désirez plus recevoir notre Newsletter, vous pouvez vous désinscrire avec le lien ci-dessous.



Découvrez notre [Bulletin de marché](#) sur l'évolution des prix internationaux, les importations de céréales fourragères, la nécessité de maintenir le système des soutiens aux exportations et la transformation des oléagineux en 2023.

## Protection à la frontière pour les céréales panifiables et fourragères

Les protections à la frontières valables dès le 1er avril 2024 pour les [céréales panifiables](#) et [fourragères](#) peuvent être consultées sur notre site internet.

Il n'y a aucun changement dans les droits de douane. Les prix à l'importation pour les céréales panifiables se situent en moyenne entre 48 et 50 francs par 100 kilos.

Pour les céréales fourragères, la situation internationale reste très volatile, entre des estimations de rendements prudentes en Europe et les discussions sur les exportations ukrainiennes et russes. Il faut espérer que les droits de douane fixés pour avril permettent d'éviter des importations massives avant la récolte 2024 !

## Train d'ordonnances agricoles 2024 : prise de position de la FSPC



Le Comité de la FSPC a validé la prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2024. Les éléments les plus importants sont :

- Suppression des 3.5 % des SPB sur les terres assolées

- Report de l'entrée en vigueur de Digiflux, afin de développer une solution qui convienne aux agriculteurs et qui soit applicable facilement au niveau des exploitations
- Mise en œuvre des contributions « sans recours aux produits phytosanitaires » à la parcelle et non plus à la culture, afin de donner la flexibilité nécessaire aux exploitants.
- Propositions pour améliorer et augmenter la protection à la frontière pour les céréales panifiables et fourragères

[Vous trouverez ici la prise de position complète](#)

## Prix indicatifs – les discussions préparatoires se poursuivent



Le Comité de la FSPC a, dans une première discussion le 28 mars 2024, pris connaissance du contexte global dans lequel les négociations de prix indicatifs vont se dérouler le 10 juin prochain.

Les prix à l'importation, les quantités importées et la concurrence des produits transformés étrangers pèsent dans la balance, face à des attentes très fortes des producteurs suite aux diverses manifestations et à l'augmentation des coûts de production.

Le Comité reprendra ses discussions le 8 mai.

Les discussions avec les partenaires de la filière (meuniers, engraisseurs) sont également en cours pour préparer au mieux le terrain des négociations. Il est également prévu de rencontrer la grande distribution, pour obtenir un soutien tout au long de la filière.

## Autres prises de position de la FSPC

La FSPC a également pris position sur la révision totale de *l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires*, en rejetant le projet mis en consultation et en demandant une nouvelle version qui offre plus de flexibilité dans l'utilisation des produits, en adéquation avec la législation européenne ([prise de position, en français uniquement](#)).

La FSPC s'est également montrée critique face à la révision de la *Loi sur l'approvisionnement économique du pays* en refusant catégoriquement que les

matières premières indigènes participent au financement des stocks obligatoires. Ce financement doit se faire uniquement par le biais des importations, afin de ne pas pénaliser davantage la production indigène. ([prise de position, en français uniquement](#)).

## Initiative sur la biodiversité



La FSPC participera financièrement à la campagne contre l'initiative « biodiversité », qui sera soumise au vote des citoyens le 22 septembre prochain.

Un site internet pour contrer cette initiative est déjà en ligne : <https://initiativebiodiversite-non.ch/>

Le site internet de l'Union suisse des paysans fournit énormément d'informations pour préparer la campagne (<https://www.sbv-usp.ch/fr/voici-ce-que-font-les-paysans-pour-promouvoir-la-biodiversite>). Une campagne d'affichage est en outre prévue pour expliquer aux citoyens les efforts déjà réalisés par l'agriculture en faveur de la biodiversité. Les chambres cantonales d'agriculture pourront aiguiller les personnes intéressées à y participer.

## BEA : participation de la filière céréalière du 3 au 12 mai 2024

Les céréales seront au centre de l'exposition spéciale du 3 au 12 mai 2024 au "Grünes Zentrum" à la BEA. Ce sera l'occasion d'expliquer notre travail au grand public, de présenter les enjeux de la production céréalières suisses et de sensibiliser les consommateurs à la provenance du pain et des produits de boulangerie. **Réservez déjà la date pour venir découvrir cette exposition !**

Schweizerischer Getreideproduzentenverband  
Fédération suisse des producteurs de céréales  
Belpstrasse 26 | CH - 3007 Bern  
Phone: 031 381 72 03 | [info@fspc.ch](mailto:info@fspc.ch)



